ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Loyers

Question écrite n° 49981

Texte de la question

M. Vincent Delaroux attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la lenteur de la circulation des fonds detenus par les huissiers et les avocats, a la suite d'une execution d'une decision de justice. Ainsi, lors d'un recouvrement de loyers impayes, le creancier devra attendre plusieurs semaines pour recuperer, a la suite de diverses operations comptables operees par l'huissier, puis l'avocat, charges du recouvrement. Cette situation peut etre prejudiciable aux proprietaires dont les loyers constituent la seule source de revenus. Aussi, il demande a M. le garde des sceaux quelles ameliorations pourraient etre envisagees pour remedier a cette situation.

Données clés

Auteur : M. Delaroux Vincent
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49981
Rubrique : Baux d'habitation
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1611